

# DELIBERATIONS

## COMMISSION DE LA VOIRIE

Compte rendu de l'assemblée du 31 juillet

Sont présents: MM. les échevins Larivière, président, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray et Ward.

1.—M. le président déclare à la Commission, que dès qu'il a été informé de l'accusation portée contre le sous-contremaître Charest, il l'a suspendu, et que, une couple de jours après, il mit Son Honneur le Maire au courant de cette affaire. Celui-ci promit qu'il s'occuperait de la chose immédiatement; que, de plus, il a donné avis au trésorier de ne plus payer les employés dont les noms avaient été mis sur la liste de paye; et il suggère qu'une sous-commission soit nommée pour s'enquérir de cette affaire.

*Résolu:* Qu'une sous-commission composée de MM. les échevins Larivière, Leclaire, Bumbray et Ward, ainsi que de l'inspecteur de la Ville soit nommée avec instruction de s'enquérir des faits et de constater s'il n'y a pas d'autres personnes impliquées dans cette affaire, et de faire rapport pour la prochaine assemblée de cette Commission.

### SOUSSIONS

2.—M. R. Bauset, assistant-greffier de la Cité, ouvre les soumissions reçues le 29 courant pour la construction d'égouts.

Sur proposition de M. l'échevin Lapointe, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à MM. Hénault & Heffernan, les plus bas soumissionnaires, la construction d'un nouveau débouché de l'égout de l'avenue DeLorimier, à partir de la Station O, sur le plan, jusqu'au bord du quai, conformément au cahier des charges, aux conditions de la formule de soumission et aux prix mentionnés dans leur soumission, savoir:

Egout de six pieds en brique (en forme de fer à cheval), complet, y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire. . . . .	\$105.00
Egout circulaire de six pieds (en acier) y compris charpente en bois (cribwork), complet, y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire. . . . .	180.00
Egout diminuant de 8 pieds à 6 pieds (en forme de fer à cheval), y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire. . . . .	115.00
Excavation des tranchées dans le roc, la verge cube. . . . .	4.00
Chevalets pour égout, la verge linéaire. . . . .	3.00
Point de regard en diminuant de grandeur, la verge linéaire . . . . .	15.00

et de plus, qu'un contrat notarié soit préparé en conséquence. La dépense ne devant, en aucun cas, excéder le montant des fonds disponibles.

Sur proposition de M. l'échevin Bumbray, il est

*Résolu:* De présenter au Conseil un rapport recommandant d'adjuger à M. Eugène Picard, le plus bas soumissionnaire, la construction d'un égout dans la Sixième avenue, à partir de la rue Masson jusqu'à la Côte du chemin de la Visitation, conformément au cahier des charges, aux conditions de la formule de soumission et aux prix mentionnés dans sa soumission, savoir:

Egout de 2' x 3', complet y compris toute chose nécessaire, la verge linéaire. . . . .	\$5.00
Excavation des tranchées dans le roc, la verge cube. . . . .	2.50
Chevalets pour égout, la verge linéaire. . . . .	75

## ROAD COMMITTEE

Report of meeting held the 31st of July.

Present: Ald. Larivière, chairman, N. Lapointe, Leclaire, O'Connell, Duquette, Bumbray and Ward.

1.—The chairman stated that when he was informed of the charge laid against asst.-foreman Charest, he had him suspended at once, and a couple of days after, he advised His Worship the Mayor in this connection, and that His Worship promised to see into the matter immediately; that, furthermore, he had notified the treasurer not to pay the employees whose names had been placed on the pay list; and he suggested that a sub-committee be appointed in this connection.

*Resolved:* That a sub-committee composed of Ald. Larivière, Bumbray, Leclaire and Ward, and of the City surveyor, be appointed to investigate facts and ascertain whether there are other persons involved in the matter, and report to this Committee for next meeting.

### TENDERS.

2.—M. R. Bauset, asst. City Clerk then opened tenders received the 29th instant, for the laying of sewers.

On motion of Ald. Lapointe, it was

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the contract for the construction of a new outlet for the DeLorimier Avenue sewer, from Station O, on the plan, to the border of the wharf, according to specifications, conditions and form of tender, be awarded to Messrs. Hénault & Heffernan, the lowest tenderers, at prices mentioned in their tender for same, to wit:

Six foot horse-shoe brick sewer, complete, including excavation and refilling, per lineal yard	\$105.00
Six foot circular sewer, steel pipe, including cribwork and timber front, complete, including excavation and refilling, per lineal yard. . . . .	180.00
Horse-shoe sewer, reducing 8 to 6 feet, including excavation and refilling, per lineal yard. . . . .	115.00
Rock excavation, per cubic yard. . . . .	4.00
Cradling for sewer, per lineal yard. . . . .	3.00
High man-hole reducing in size, per lineal yard	15.00

and furthermore, that a notarial contract be prepared accordingly. The expenditure, in any case, shall not exceed the available funds.

On motion of Ald. Bumbray, it was

*Resolved:* That a report be made to Council recommending that the laying of a sewer in Sixth Ave., from Masson street to Côte Visitation road, according to specifications, conditions and form of tender, be awarded to the lowest tenderer, Mr. Eugène Picard, at the prices mentioned in his tender for same, to wit:

2' x 3' sewer, complete, including excavation and refilling, per lineal yard. . . . .	\$5.00
Rock excavation, per cubic yard. . . . .	2.50
Cradling for sewer, per lineal yard. . . . .	75